



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 02 JUIN 2022

- 1 Approbation des Procès verbal du 22/03/2022.
- 2 Présentation du rapport annuel 2020 de médecine de prévention
- 3 Budget (suivi et propositions de nouvelles actions)
- 4 Formations
- 5 Synthèse des registres SST accidents de service et fiches de signalement
- 6 Point sur les dossiers immobiliers
- 7 Questions diverses

A l'ouverture de la séance, les 3 OS ont lu leur déclaration liminaire, la nôtre est jointe à ce compte rendu.

Premier point :

Approbation du PV :

Second point:

Le médecin de prévention nous a présenté le rapport annuel sur l'année 2020 essentiellement consacré à la prévention sanitaire dans le cadre de la crise Covid. Le médecin a précisé que les visites médicales occasionnelles avaient été principalement consacrées aux agents vulnérables et l'aménagement de leurs postes en raison de la crise sanitaire. Elle a insisté sur l'importance des visites de pré-reprises rappelant que l'intérêt de la médecine du travail résidait dans le retour de l'agent sur son poste de travail dans les meilleures conditions avec prise en compte des risques psycho-sociaux.

Troisième point :

Les nouvelles propositions :

Site de Monteux : remplacement des stores intérieurs, installation de stores extérieurs sur les terrasses de l'étage.

Site de Pertuis :

Remplacement des films sur fenêtres

Acquisition de lampadaires, pièges à souris, installation d'une fontaine à eau au 2ème étage du bâtiment I de la cité administrative

Le directeur a proposé de prévoir par anticipation des dépenses pour l'aménagement des nouveaux locaux du site d'Apt (fontaines à eau et aménagement de l'espace de convivialité notamment).

Quatrième point :

Le stage « Intégrer et manager une personne handicapée » a été proposé aux managers mais n'est pas obligatoire (malheureusement) Il est prévu pour le mois de septembre 2022.

Certains stages peinent à trouver des candidats, comme par exemple la formation « équipier première intervention prévue le 16 juin.

Cinquième point :

Les observations portées sur le registre SST ont été soit traitées, soit sont en cours de résolution. Il vous est rappelé qu'il est important d'annoter ce registre pour tout problème matériel rencontré sur le lieu de travail.

Une seule fiche de signalement reste en cours de traitement.

Depuis le dernier CHSCT on déplore un nouvel accident du travail dans la DDFIP 84.

Sixième point :

Site de Cavaillon : La direction est en attente des fonds sur l'enveloppe régionale pour effectuer les travaux prévus.

Site de Pertuis : les travaux ont débuté cette semaine. Le remplacement de l'escalier ne pourra se faire dans les délais prévus en raison d'un problème d'approvisionnement des matières premières. Il a été rappelé au président du CHSCT qu'un délai de prévenance à l'égard des agents devait être respecté pour le déplacement des bureaux pendant les travaux.

QUESTIONS DIVERSES :

Il a été évoqué la mise en place de l'expérimentation d'une médiation RH jusqu'en 2024.

Pour la DGFIP, la médiation RH peut être demandée à la suite d'une décision de refus :

- relatives à l'octroi et au renouvellement du télétravail
- d'imputabilité des accidents de service ou arrêts maladie
- d'exercice d'activités accessoires
- de prise en charge des frais de formation dans le cadre de la mobilisation du compte personnel de formation

Visites de services :

La visite du SGC de Vaison ainsi que celle du futur SGC de Pertuis seront programmées à la rentrée. La visite du SGC de Monteux est prévue fin 2022, début 2023.

L'ISST a demandé à participer aux visites de Monteux et Pertuis.

Dans le cadre de notre déclaration liminaire, nous avons évoqué l'enquête locale sur les conditions de vie au travail. L'ISST nous a indiqué que les outils évoqués dans la note ministérielle pour réaliser ces enquêtes étaient en cours de validation au CHS ministériel.

Nous restons à votre disposition pour toute information ou demande

Les représentants CHSCT CGT FP 84
D'Avister Porte Nathalie
Guillot Pascale

